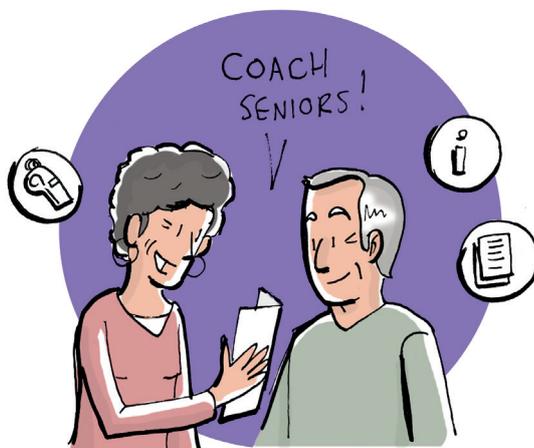
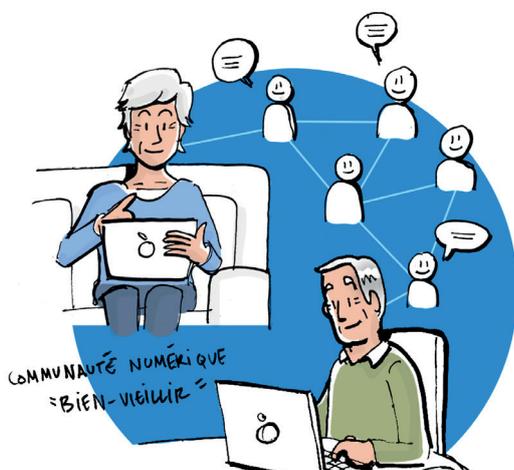


COMPRENDRE

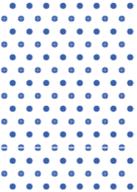


DANS UN MONDE EN TRANSITION, ÊTRE SÉNIOR DEMAIN DANS UNE PETITE VILLE

Résultats de la Fabrique Prospective

Synthèse





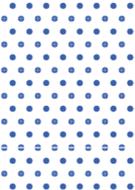
La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : info@anct.gouv.fr

Directeur de publication : Stanislas Bourron (ANCT) ; Directrice de collection : Agnès Reiner (ANCT) ;
Directrice éditoriale : Annabelle Boutet (ANCT) ; Autrice : Elodie Bourgeois (ANCT)

Illustrations de couverture : Rémi Bottriaux - Les Beaux Jours

Contact presse : Kathleen André (Equancy), kathleen.andre@equancy.com

Dépôt légal : juin 2023 ISBN : [978-2-492484-48-3](https://www.isbn-international.org/fr/number/9782492484483)



SOMMAIRE

CONTEXTE

LES ENJEUX ET ATOUTS DES PETITES VILLES AU REGARD DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION A HORIZON 2040

La création d'emploi et d'activités économiques

L'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie

La transition numérique

L'accessibilité et lien social

Les atouts des petites villes

QUATRE PISTES D'ACTION NATIONALES

Des tiers-lieux intergénérationnels

Des managers de lien social ou coach senior

Une communauté numérique « Bien vieillir dans les PVD »

La création d'îlots de fraîcheur

2

LES PROGRAMMES D'ACTION DES 8 PETITES VILLES

Morne-À-l'Eau

Jonzac

Stenay

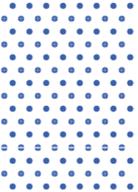
Granville

Lalbenque

Joigny

Sainte-Marie

La-Côte-Saint-André



CONTEXTE

Au 1^{er} janvier 2023, la France comptait 68 millions d'habitants : 65,8 millions résidaient en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer¹. La population française connaît à la fois une baisse de la fécondité² et un allongement de l'espérance de vie³. La France est ainsi confrontée à deux phénomènes :

- la gérontocroissance. Celle-ci renvoie à l'évolution du nombre de personnes âgées à proprement parler, qui est une mesure absolue, utile pour apprécier l'augmentation des besoins de cette population sur un territoire⁴. En 2019, 13,4 millions de personnes résidant en France avait 65 ans ou plus⁵ ;
- le vieillissement⁶. Il se définit comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale⁷. En 2020, les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent 20,5 % de la population, contre 20,1 % un an auparavant et 19,7 % deux ans auparavant⁸.

En 2040, les plus de 65 ans représenteront plus de 26,1 % de la population. Selon les projections de l'INSEE, la « population vieillirait sur tous les territoires français : dans 64 départements, plus de 30 % des habitants seraient âgés de 65 ans ou plus en 2070 alors qu'aucun département n'est dans cette situation en 2018 »⁹. Le vieillissement de la population s'impose donc comme un enjeu transversal pour l'avenir des collectivités territoriales et des intercommunalités car il demande d'adapter l'offre de logement, de mobilité et de services, et de maintenir les liens sociaux entre les générations, tout en tenant compte de la diversité des besoins des plus âgés (âge, mode de vie, ressources financières, etc.).

Les Petites villes de demain sont particulièrement concernées par cette évolution structurelle. En effet, dans les communes du programme, les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 12,6 % de la population contre 9 % dans la France entière (Insee Recensement de la population 2019)¹⁰.

Au regard de ces constats, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé fin 2021, avec la Banque des territoires, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), l'Association des petites villes de France (APVF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Intercommunalités de France, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence nationale de l'habitat

Notes

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6687000>

² « En 2022, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,80 enfant par femme, en baisse, après 1,84 en 2021. Il avait diminué chaque année entre 2015 et 2020, avant d'augmenter en 2021 grâce aux nombreuses naissances du second semestre ». INSEE, « l'espérance de vie s'élève en 2022 et reste inférieure à celle de 2019 », janvier 2023.

³ « Les projections actuelles de l'INSEE avancent une espérance de vie comprise entre 90 et 96 ans pour les femmes et entre 83 et 87 ans pour les hommes en 2050, date à laquelle l'âge médian de notre population pourrait atteindre 46 ans au lieu de 42 actuellement, alors qu'il était de 32 ans en 1970 ». Source : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2023/02/hcp_vieillessement_de_la_societe_francaise.pdf

⁴ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/rapport-2021-2022-territoires-et-transitions-enjeux-demographiques>

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238381?sommaire=4238781#:~:text=Au%201er%20janvier%202019,moyenne%20de%20l'Union%20europ%C3%A9enne.>

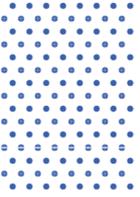
⁶ « Le vieillissement est une notion relative liée à des effets démographiques affectant l'ensemble des classes d'âge : il met en évidence l'évolution du poids relatif des personnes âgées par rapport aux autres groupes. Un espace peut ainsi être vieillissant même sans augmentation du nombre de personnes âgées si les jeunes en partent. Il importe donc de bien différencier la notion de vieillissement de l'évolution du nombre de personnes âgées (appelée gérontocroissance), qui est une mesure absolue, utile pour pouvoir apprécier l'augmentation des besoins de cette population sur un territoire. » Source : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2017-vieillessement-02-en-france-des-territoires-inegaux-face-au-vieillessement>

⁷ La gérontocroissance, quant à elle, mesure l'évolution du nombre de personnes âgées. Source : Luc Broussy, (2021), *Rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique*.

⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291#:~:text=Au%201er%20janvier%202020,7%20points%20en%20vingt%20ans.>

⁹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6658362>

¹⁰ <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/bien-vieillir-dans-les-petites-villes-de-demain-702>



(Anah), le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), et l'Université de Lorraine la [Fabrique Prospective \(FP\)](#) « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville ». Pendant un an, cette FP, cofinancée par l'ANCT, la Banque des territoires et la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux de 8 communes engagées dans [le programme Petites villes de demain \(PVD\)](#) : Jonzac (Charente-Maritime) ; La-Côte-Saint-André (Isère) ; Lalbenque (Lot) ; Granville (Manche) ; Stenay (Meuse) ; Joigny (Yonne) ; Morne-à-l'Eau (Guadeloupe) et Sainte-Marie (Martinique). L'objectif de cette FP était d'accompagner ces 8 petites villes dans l'identification des besoins des personnes qui seront âgées en 2040 et dans la co-construction de solutions pour y répondre, au regard des grandes mutations : transition numérique, transition économique, changement climatique et évolution des modes de vie.

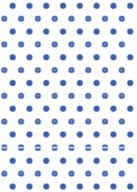
Le programme Petites villes de demain (PVD)¹¹

Lancé en 2020, le programme PVD vise à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Piloté par l'ANCT au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme PVD bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'APVF.

Le programme soutient plus de 1 600 communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité, ainsi que leur intercommunalité. Le programme s'organise en trois piliers : le soutien à l'ingénierie, l'accès au club PVD et l'appui thématique.

Notes

¹¹ <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>



LES ENJEUX ET ATOUTS DES PETITES VILLES AU REGARD DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION A HORIZON 2040¹²

Les travaux conduits dans le cadre de la FP ont permis d'identifier les 4 enjeux ci-dessous à prendre en compte par les élus souhaitant mieux adapter leur territoire au vieillissement de la population.

LA CREATION D'EMPLOI ET D'ACTIVITES ECONOMIQUES

« Le niveau de vie des séniors était, en 2017 en moyenne, meilleur que celui des personnes plus jeunes, celui des personnes âgées en situation de perte d'autonomie est plus souvent modeste »¹³. En 2015, les plus de 50 ans représentaient ainsi environ 52 % des dépenses de consommation en France¹⁴. Avec le vieillissement de la population, les dépenses de consommation augmenteront donc sans doute. De plus, la réponse aux besoins liés au vieillissement de la population (tourisme, santé, logement, domotique, etc.) ouvre de nouvelle perspective liée à *la silver économie* c'est-à-dire « l'ensemble des activités économiques et industrielles qui bénéficient aux séniors »¹⁵. Le marché global de la *silver économie* représentait en France 92 milliards d'euros en 2013 et il était estimé qu'il dépasse « les 130 milliards en 2020 »¹⁶.

5

Parallèlement, le vieillissement de la population entraine des besoins de création d'emplois dans les métiers du soin et de l'aide à la personne. « Avec 370 000 postes créés entre 2019 et 2030, médecins, infirmiers, aides à domicile et aides-soignants seraient parmi les métiers les plus créateurs d'emplois, en réponse aux besoins de santé et d'accompagnement des personnes âgées, en particulier celles en perte d'autonomie »¹⁷. Or actuellement ces métiers peinent à recruter. Ainsi :

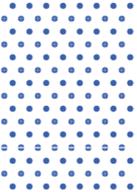
- entre 2019 et 2030, un peu plus 300 000 postes seraient à pourvoir chez les aides à domicile, dont 207 000 dus aux départs en fin de carrière et 98 000 aux créations nettes d'emplois ;
- entre 2019 et 2030, près de 300 000 postes seraient à pourvoir chez les aides-soignants, dont 180 000 dus aux départs en fin de carrière et 110 000 aux créations nettes d'emplois¹⁸.

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

En France, sous l'effet du changement climatique, le climat a évolué depuis le milieu du XX^e siècle. On observe ainsi une hausse des températures moyennes en France métropolitaine de 1,7 °C depuis 1900. C'est plus que le réchauffement constaté en moyenne mondiale, estimé à + 0,9 °C sur la période 1901-2012¹⁹. Selon Météo France, le climat en France à horizon 2050 se traduirait par :

Notes

¹² Les enjeux en matière d'accès aux soins et de démographie médicale n'étaient pas l'objet de cette Fabrique Prospective
¹³ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-01/Fiche%2011%20-%20Les%20personnes%20C3%A2g%C3%A9es%20et%20leurs%20ressources.pdf>
¹⁴ Bien-vieillir : faire mûrir nos ambitions, Institut Montaigne, mai 2021. 176 p.
¹⁵ <https://www.cci.fr/actualites/la-silver-economie-une-filiere-davenir>
¹⁶ RENGOT Numa, « La Silver Économie : un nouveau modèle économique en plein essor », *Géoeconomie*, 2015/4 (N° 76), p. 43-54. DOI : 10.3917/geoec.076.0043. URL : <https://www.cairn.info/revue-geoeconomie-2015-4-page-43.htm>
¹⁷ https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf
¹⁸ https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/metier_2030_-_synthese_2022-8aout2022-correction.pdf
¹⁹ <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/le-climat-futur-en-france>



- une hausse des températures moyennes entre 0,6 et 1,3 °C (plus forte dans le sud-est en été) ;
- une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été, en particulier dans les régions du quart sud-est ;
- une diminution du nombre de jours anormalement froids en hiver sur l'ensemble de la France métropolitaine, en particulier dans les régions du quart nord-est²⁰.

Les vagues de chaleur sont des événements climatiques particulièrement préoccupants au regard des phénomènes de vieillissement et gérontocroissance²¹ : « la canicule de 2003 a provoqué une surmortalité observée de 14 800 personnes en France entre le 1^{er} et le 20 août, principalement des personnes âgées : au total, 82 % des décès attribuables à la vague de chaleur ont touché des personnes âgées de 75 ans et plus »²².

LA TRANSITION NUMERIQUE

La crise de la Covid-19, a mis en exergue l'enjeu de l'accès au numérique pour tous les citoyens et dans tous les territoires. En effet, les outils numériques ont été massivement mobilisés (ex. télétravail, cours en ligne, consultation médicale, etc.). A titre d'exemple, en 2019, 60 000 téléconsultations annuelles ont été dénombrées, contre 500 000 téléconsultations hebdomadaires en 2020²³.

Le numérique apparaît aussi comme un des outils pouvant créer de nouvelles formes de solidarité et de liens intergénérationnels. De plus, il peut constituer une opportunité d'amélioration et d'accessibilité aux services publics et en termes d'offre de soins si les habitants sont accompagnés dans leurs usages. Selon la Cour des comptes « dès lors, en effet, que le numérique devient partout un mode normal d'accès, il est, pour les territoires géographiquement enclavés ou isolés, un mode de recours incontournable et peut devenir pour eux un instrument d'égalisation des chances »²⁴.

Enfin, il convient de considérer que les séniors en 2040²⁵ seront coutumiers du numérique et des nouvelles technologies. En effet, en 2021, 82,8 % des 45-59 ans disposaient d'un smartphone or les personnes de cette tranche d'âge seront les séniors de demain²⁶.

L'ACCESSIBILITE ET LIEN SOCIAL

Les mesures de distanciation sociale mises en place pour limiter la propagation du coronavirus en 2020 ont engendré une fragilisation des liens sociaux. En janvier 2021, « 24 % de la population était en situation d'isolement relationnel²⁷ (14 % en janvier 2020, soit 10 points de plus) »²⁸. La Covid-19 a également induit un repli des habitants sur eux²⁹ et notamment des personnes âgées : « 530 000 personnes âgées en situation de mort sociale en 2021 alors qu'elles étaient 300 000 en 2017.

Notes

²⁰ <https://meteofrance.com/changement-climatique/quel-climat-futur/le-climat-futur-en-france>

²¹ L'une des caractéristiques épidémiologiques, de la surmortalité lors de la canicule de 2003, est la suivante : « augmentation sensible de la surmortalité avec l'âge » source : D. Hémon et É. Jouglu, *Surmortalité liée à la canicule d'août 2003*. Rapport au ministère de la Santé. INSERM. Rapport d'étape, 25 septembre 2003.

²² Onerc, (2010), *Villes et adaptation au changement climatique*.

²³ <https://www.strategie.gouv.fr/infographies/crise-covid-essor-outils-numeriques>

²⁴ <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/194000279.pdf>

²⁵ Il s'agit des personnes âgées de 40 et plus aujourd'hui.

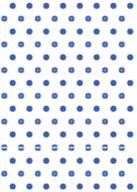
²⁶

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/6036909?sommaire=6049348#:~:text=Le%20smartphone%20est%20un%20incontournable,%20ou%20plus%20en%20poss%C3%A8dent%20un\).](https://www.insee.fr/fr/statistiques/6036909?sommaire=6049348#:~:text=Le%20smartphone%20est%20un%20incontournable,%20ou%20plus%20en%20poss%C3%A8dent%20un).)

²⁷ C'est-à-dire qu'ils n'ont eu aucune (ou uniquement de très rares) rencontres physiques avec des membres de leur famille, des amis, voisins, collègues de travail ou via des activités associatives.

²⁸ <https://www.credoc.fr/publications/les-solitudes-en-france-un-tissu-social-fragilise-par-la-pandemie-synthese-2021>

²⁹ En janvier 2022, l'isolement relationnel recule fortement et concerne 11 % de la population, soit 13 points de moins qu'en 2021, retrouvant ainsi son niveau d'avant la crise sanitaire.



2 millions d'âinés isolés des cercles familiaux et amicaux en 2021, ils étaient 900 000 en 2017 »³⁰. De plus, « le nombre de bénévoles œuvrant au sein d'une association en France a diminué de 15 % en deux ans : il est passé de 13 millions à 11 millions, soit un cinquième de la population adulte »³¹. Or, les réseaux d'entraide qui se sont développés durant la crise ont montré l'enjeu de la proximité notamment pour prendre soin des plus âgés. Cette proximité est également spatiale. Au-delà de cette proximité relationnelle, la proximité spatiale des personnes âgées (avec les équipements, les commerces etc.) est également à prendre en compte.

LES ATOUTS DES PETITES VILLES

Au regard de ces quatre enjeux, les petites villes disposent de plusieurs atouts :

- **la proximité** : le « ressort de vie » d'une personne âgée sans voiture est de 300 à 500 mètres et la fréquence des déplacements diminue avec l'âge³². Ainsi, en termes d'adaptation au vieillissement, il convient d'assurer à l'ensemble des personnes âgées une capacité de mobilité de proximité. L'échelle des petites villes est donc une opportunité pour développer des mobilités douces (c'est-à-dire les modes de mobilité dits actifs qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine, mais aussi tout moyen de mobilité, collectif ou individuel, contribuant à une baisse des émissions de CO₂³³) qui bénéficieront aux séniors mais aussi au reste de la population ;
- **leur centralité** : les communes bénéficiaires du programme Petites villes de demain disposent de fonctions de centralité³⁴ permettant ainsi de répondre aux besoins des personnes âgées, notamment de santé, et de favoriser le lien social ;
- **leur cadre de vie** : les petites villes offrent un accès privilégié à des espaces de nature qui sont sources de bien-être pour les plus âgés. Les espaces de nature sont également des lieux de rencontre permettant de développer des activités sportives et les loisirs intergénérationnels.

Notes

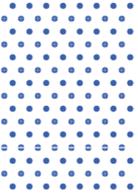
³⁰ « 530 000 personnes âgées en situation de mort sociale en 2021 alors qu'elles étaient 300 000 en 2017. 2 millions d'âinés isolés des cercles familiaux et amicaux en 2021, ils étaient 900 000 en 2017 ». Source https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2017/download/Barometre%202021_PFP_%20sans%20embargo_BD%20%281%29.pdf?v=1&inline=1

³¹ Selon un sondage IFOP-France Bénévolat réalisé en janvier 2022 », https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/12/25/les-associations-a-la-reconquete-des-benevoles_6155648_3224.html

³² Luc Broussy, (2021), *Rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique*.

³³ <https://www.vie-publique.fr/eclairage/279082-transport-le-defi-ecologique-des-nouvelles-mobilites>

³⁴ Cf. Base permanente des équipements, INSEE : cette base répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.



QUATRE PISTES D'ACTION NATIONALES

Quatre séminaires intersites, réunissant les représentants des huit PVD (élus et agents) et les partenaires nationaux de la Fabrique Prospective ont permis de définir quatre pistes d'envergure nationale permettant d'accompagner les PVD dans leur adaptation au vieillissement de la population, au regard des grandes transitions.

DES TIERS-LIEUX INTERGENERATIONNELS

L'objectif d'un tiers-lieu intergénérationnel serait de favoriser les liens sociaux, quelles que soient les tranches d'âge, au travers d'animations. Afin de soutenir les PVD dans la mise en place de ces tiers-lieux, trois actions seraient envisageables au niveau national :

- **la création d'un guide pratique** composé de retours d'expérience, de définitions, de modèles de conventions ou chartes, de fiches de postes d'animateur, de conseils sur la conception et la gestion du projet ;
- **un accompagnement technique** : diagnostics des besoins du territoire, identification des partenaires, définition du modèle économique et juridique, aide à la rédaction du cahier des charges, aide à l'identification des investisseurs etc.
- **l'organisation de temps d'échange** sur les tiers-lieux intergénérationnels, notamment dans le cadre du [le club des PVD](#)³⁵, pour bénéficier de retours d'expérience.

DES MANAGERS DE LIEN SOCIAL OU COACH SENIOR

La fonction de « coach sénior / managers de lien social » consisterait à animer la vie locale et favoriser la cohésion entre les générations (transmission des savoirs, coordination des associations, appui aux séniors dans leurs démarches administratives, etc.). Les séminaires intersites de la FP ont permis de définir collectivement :

- **une trame de fiche de poste de « coach sénior / managers de lien social » ;**
- **les dispositifs mobilisables ou les modalités envisageables par les petites villes pour concrétiser ces postes** : [service civique](#)³⁶, [volontariat territorial en administration \(VTA\)](#)³⁷, animateurs de quartier.

UNE COMMUNAUTE NUMERIQUE « BIEN VIEILLIR DANS LES PVD »

L'objectif de cette communauté numérique serait de faciliter l'accès à l'information des élus et des chargés de mission des PVD qui souhaitent mener des actions d'adaptation au vieillissement de la population. Cette communauté pourrait être intégrée à la plateforme Osmose³⁸ et proposer :

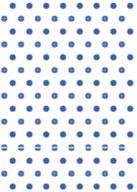
Notes

³⁵ Le club des Petites villes de demain permet le partage d'expériences et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en œuvre le projet de revitalisation.

³⁶ « Solidarité, culture, environnement..., le service civique vous permet d'exercer une mission d'intérêt général de 6 mois à 1 an dans un organisme public ou privé ». Il s'adresse aux personnes âgées entre de 16 à 30 ans. Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13278>

³⁷ Le VTA permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets.

³⁸ <https://www.numerique.gouv.fr/outils-agents/osmose/>



LES PROGRAMMES D'ACTION DES 8 PETITES VILLES

Dans le cadre de la FP, chaque élu des 8 PVD a coconstruit pendant un an, avec son groupe de travail local un programme d'actions sur mesure pour répondre aux besoins des seniors en 2040. Pour les accompagner, l'ANCT a confié l'animation de la FP à un groupement composé d'Ernst & Young (EY), Generacio et les Beaux Jours.

MORNE-A-L'EAU

Située en Guadeloupe, la commune de Morne-à-l'Eau comptait en 2019 près de 16 500 habitants⁴⁶. L'indice de vieillissement⁴⁷ est passé en 10 ans de 53,4 en 2008 à 85,1 en 2018⁴⁸. En 2019, la part des personnes âgées de 60 ans à 74 ans et des 75 ans et plus représentaient respectivement 18,6 % et 10 % de la population⁴⁹. Anaïs Emmanuel, Christian Colombo et Joubert Luce (adjoints au maire de Morne-à-l'Eau) ont mobilisé un groupe de travail d'une quarantaine personnes (associations, services de la commune et de l'intercommunalité, services à domicile, services déconcentrés de l'Etat, direction régionale de la Banque des Territoires, habitants, etc.) qui a coconstruit un programme d'actions autour de 7 axes :

- **proposer un espace public réinvesti par les seniors au quotidien** : identifier et matérialiser les zones inondables⁵⁰ pour les faire connaître aux habitants, cartographier les lieux de convivialité, créer des espaces végétalisés et les valoriser, sécuriser les trottoirs pour permettre aux seniors de se déplacer, etc. ;
- **offrir aux habitants le choix de vivre dans un habitat favorable au bien vieillir** : créer des logements adaptables aux seniors dans les nouveaux programmes de logements sociaux, identifier les différents concepts d'habitat pouvant faire partie d'un parcours résidentiel senior, mettre en place un guichet unique pour favoriser l'accès aux aides visant à l'amélioration des logements en intégrant les enjeux du vieillissement dans le cadre de l'opération groupée d'amélioration des logements (OGRAL), réaliser une consultation pour identifier les besoins des seniors en matière d'habitat, systématiser les citernes de stockage d'eau pour l'ensemble des logements occupés par des seniors afin d'éviter les coupures d'eau dans le logement de personnes potentiellement vulnérables, etc. ;
- **proposer une offre de transport multimodale en favorisant l'autonomie des seniors** : mettre en place un taxi social, développer l'utilisation du covoiturage et des cyclopushes, créer une application de transport conçue avec une ergonomie validée par les seniors ;
- **favoriser l'accès à une offre de commerces et services de qualité et de proximité** : faire renaître les « Lolo »⁵¹ et commerces de bouche (primeur, boucher, boulanger), créer une épicerie solidaire, sensibiliser les seniors au « bien manger » ;

Notes

⁴⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97116>

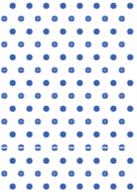
⁴⁷ « L'indice de vieillissement mesure le rapport entre la population des 65 ans ou plus et la population des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont à peu près présents dans les mêmes proportions sur le territoire, plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées » source : Cahier n°1 - Territoires et transitions : enjeux démographiques, ANCT, 2021.

⁴⁸ La ville présente un profil vieillissant mais tout en conservant des quartiers « jeunes » (Cocoyer et Rousseau en particulier). La part des plus de 75 ans et de 80 ans dans la population est respectivement de 9,7 % et 6 %. Source : EY, Generacio et les Beaux Jours.

⁴⁹ EY, Generacio et les Beaux Jours.

⁵⁰ Morne-à-l'Eau fait partie des territoires à risques d'inondation (TRI) pour le type d'inondation suivante : par une crue à débordement lent de cours d'eau et par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau. Source : <https://plu-cadastre.fr/morne-a-eau-97111/>

⁵¹ Supérette de proximité.



- **assurer une dynamique de concertation et de co-construction avec les seniors de la commune et favoriser les initiatives citoyennes** : intégrer la démarche « [Villes amies des aînées](#) »⁵², créer un conseil des seniors, développer un programme « Fifty-Fifty »⁵³, créer des capsules vidéo pour diffuser les informations à destination des seniors de la commune ;
- **favoriser l'implication des seniors dans la vie locale** : créer un guide des associations locales portant sur le bien vieillir, créer un système d'échange local (SEL)⁵⁴, créer une maison de la transmission inter-âge ;
- **favoriser l'appropriation des outils numériques** : organiser des formations à l'usage des outils numériques à destination des seniors, créer un tiers-lieu mettant à disposition des ordinateurs au sein du marché aux vivres⁵⁵.

JONZAC

La commune de Jonzac (Charente-Maritime) comptait 3 519 habitants en 2019 dont la part des 65 à 74 représentait 22,8 % et celle des 75 et plus 18,5 %. Barbara Lachamp, adjointe au maire de Jonzac et Hélène Dubus-Héraud, conseillère municipale, ont réuni une vingtaine d'acteurs (services de la commune et de l'EPCI, associations locales, habitants, centre de loisirs, etc.) pour coconstruire leur programme d'actions autour de quatre axes :

- **végétaliser la commune** : réaliser le diagnostic des zones à ombrager et identifier les matériaux et végétaux appropriés ; permettre un cheminement végétalisé entre les principales places de la ville et entre les différents commerces du centre-ville (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 9) ;
- **créer un tiers-lieu intergénérationnel** : organiser un atelier de consultation lors d'un événement⁵⁶ et un temps de travail au lycée pour recueillir l'avis des jeunes (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 8) ;
- **adapter les logements au vieillissement de la population** : identifier les types d'habitat possibles au regard des besoins exprimés par les plus âgés (colocation, habitat partagé, habitat inclusif etc.) ; créer une équipe pluridisciplinaire intercommunale (ergothérapeutes, architectes etc.) en vue de favoriser le maintien à domicile ;
- **créer le « guide du Jonzacais »** avec une rubrique dédiée aux seniors pour notamment mieux faire connaître les différentes aides locales.

STENAY

En 2019, la commune de Stenay (Meuse) comptait 2 507 habitants : la part des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus représentaient 19,5 % et 16,3 %⁵⁷.

Stéphane Perrin, maire de Stenay, a coconstruit avec une vingtaine de participants à la FP (associations locales, Conseil départemental, Direction départementale des territoires (DDT), services de la commune et de l'intercommunalité, Maire de Dun-sur-Meuse, directeur de l'EPHAD de Stenay, deux lycéennes, etc.) un programme d'actions en plusieurs axes :

Notes

⁵² « Le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), est une association affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé. Notre réseau promeut la démarche Villes Amies des Aînés (VADA) au niveau francophone et encourage un mode de travail transversal, la citoyenneté des âgés ainsi que la lutte contre l'âgisme ». <https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/>

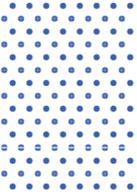
⁵³ Destiné à favoriser, soutenir et développer les initiatives des habitants, la démarche du dispositif « fifty-fifty » repose sur 3 principes « gagnant-gagnant » : « une idée, un appui de la commune et une convention ».

⁵⁴ Il s'agit d'un système d'échange de biens ou de services au sein d'un groupe fermé, le plus généralement constitué en association de type 1901.

⁵⁵ Marché de la ville.

⁵⁶ Cet événement envisagé par Jonzac pour 2023 vise notamment à présenter les résultats de la Fabrique Prospective, informer les seniors sur différentes thématiques autour du bien vieillir (logements, mobilité, santé, loisirs, culture etc.), faire connaître les différentes associations de la commune et des communes voisines.

⁵⁷ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-55502>



- **créer un tiers-lieu intergénérationnel** (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 8) ;
- **développer la télé-médecine** notamment en s'associant au projet d'ouverture d'un EHPAD hors les murs⁵⁸ à Stenay ;
- **adapter les logements** : réaliser une enquête auprès des futurs seniors pour connaître leurs besoins ; réhabiliter et rénover les logements vacants en logements modulables/adaptables dans le centre-bourg ;
- **créer un poste de « coach sénior »** (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 8).

GRANVILLE

Située dans la Manche, Granville comptait 12 523 habitants, en 2019. Les personnes âgées de 60 à 74 ans et de 75 ans et plus représentaient 24,1 % et 20,5 %⁵⁹. Jean-René Ledoyen, adjoint au maire de Granville, a réuni une quinzaine d'acteurs (Union nationale de l'aide des soins et des services aux domiciles de la Manche (UNA), services de la commune et de l'intercommunalité, associations locales, service d'aide à domicile, etc.) qui ont défini 3 axes pour leur programme d'actions :

- **adapter le parc de logements existants et les constructions neuves au maintien à domicile** : développer des opérations de rénovation/adaptation dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des bailleurs sociaux et privés, propriétaires bailleurs et occupants pour l'adaptation des logements au vieillissement ;
- **organiser un événement « Ville Amie des Aînés : seniors et alors ! »** afin de présenter les résultats de la Fabrique Prospective à l'ensemble des seniors et faire connaître les professionnels locaux qui peuvent répondre à leurs besoins ;
- **créer une formation de « coach sénior »**⁶⁰ pour un public de professionnels d'aide à domicile, aide-soignant, accompagnement éducatif et social (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 6).

LALBENQUE

Située dans le Lot, Lalbenque comptait 1 785 habitants en 2019. Les personnes âgées de 60 à 74 ans et de 75 ans et plus représentaient 22,2 % et 10,1 % des habitants⁶¹.

Liliane Lugol, maire de Lalbenque, a réuni une vingtaine d'acteurs locaux (habitants, caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, services de la commune et de l'EPCI, Département, services déconcentrés de l'Etat) pour coconstruire son programme d'actions dans le cadre de la FP :

- **créer des îlots de fraîcheur** (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 9) ;
- **développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle** (réseau de transports en commun, covoiturage, etc.) ;
- **sensibiliser les seniors au bien-vieillir** notamment en organisant un événement incluant des temps de retours d'expériences et des témoignages ;
- **faire d'un des quatre logements à réhabiliter de la Vayssade un appartement témoin équipé de domotique.**

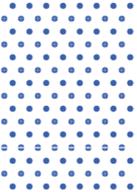
Notes

⁵⁸ L'EHPAD « hors les murs » est un dispositif permettant aux personnes âgées dépendantes de bénéficier des offres et des technologies disponibles en EHPAD directement à domicile. L'objectif : permettre aux personnes de continuer à vieillir chez elles en toute sécurité, et prévenir les situations à risque.

⁵⁹ https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-50218#tableau-POP_G2

⁶⁰ Ce coach aurait pour mission d'informer, sensibiliser, accompagner les seniors dans leurs activités, leur quotidien aux modalités d'appui possible (faire appel à un accueil de jour, existence d'activités pour seniors, groupes de parole...)

⁶¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-46148>



JOIGNY

La commune de Joigny (Yonne) comptait 9 557 habitants en 2019 dont la part des 65 à 74 représentait 16,2 % et celle des 75 et plus 12 %⁶². Dans le cadre de la Fabrique Prospective, Frédérique Colas (adjointe au maire de Joigny) et Bernadette Monnier (adjointe au maire de Joigny) ont réuni une dizaine d'acteurs (DDT, associations locales, services de la commune.) du territoire et a abouti à l'identification de plusieurs axes :

- **rendre la ville accessible aux séniors en développant les mobilités douces ;**
- **créer un tiers-lieu intergénérationnel** (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 8) ;
- **réhabiliter et développer les résidences intergénérationnelles** : identifier les logements vacants, les réhabiliter et les adapter aux séniors.

SAINTE-MARIE

Située en Martinique, Sainte-Marie comptait, en 2019, 15 487 habitants. Cette même année, la part des personnes âgées de 60 ans à 74 ans et des 75 ans et plus représentaient respectivement 18,9 % et 12,1 % de la population⁶³. Bruno Nestor Azérot, maire de Sainte-Marie et Rosette-Calixte Chinama, adjointe au maire ont réuni une quinzaine d'acteurs du territoire (associations locales, services de la commune et de l'intercommunalités, services déconcentrés de l'état, Collectivité territoriale de Martinique, etc.) afin d'identifier 8 axes pour leur programme d'actions :

- **créer un tiers-lieu intergénérationnel** (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 8) ;
- **mettre en place une offre de logements adaptés aux séniors** (ex. collocation, béguinage) ;
- **développer un réseau de solidarité par quartier avec une structure de veille de contrôle** : recenser les séniors isolés, alerter en cas de cyclone, etc. ;
- **favoriser l'accès des séniors à la culture** en mettant en place une programmation annuelle (expositions, théâtre, spectacles, ateliers d'écriture, de danse etc.) ;
- **développer une « conciergerie rurale »** proposant des services de proximité (ex. blancherie écoresponsable) ;
- **recruter des médiateurs séniors** (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 9) ;
- **développer des modes de transport adaptés aux séniors** : communiquer sur les offres de transport existantes (transport urbain et transport de personnes à mobilité réduite), créer un service de transports à la demande fonctionnant avec une application pour la réservation, recruter des chauffeurs ;
- **développer et valoriser les actions en faveur des aidants** : porter à connaissance les associations en faveur des aidants, créer une « Maison des aidants »⁶⁴, proposer des activités et des soutiens en faveur des aidants (voyages, soutien psychologique, relais, etc.).

LA-COTE-SAINT-ANDRE

La-Côte-Saint-André (Isère) comptait 4 829 habitants en 2019 dont la part des 65 à 74 représentait 17,8 % et celle des 75 et plus 12,9 %⁶⁵. Joël Gullon, maire de La-Côte-Saint-André et président de la Communauté de communes Bièvre Isère, a réuni une vingtaine d'acteurs du territoire (services de la commune et de l'EPCI, réseau Mona Lisa, sapeur-pompier, personnel de santé, associations locales, conseil départemental, etc.) dans le cadre de la FP qui ont coconstruit un programme actions en 6 axes :

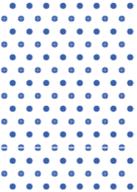
Notes

⁶² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-89206>

⁶³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97228>

⁶⁴ Elle viserait à informer les aidants sur les aides, associations, etc.

⁶⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38130>



- **végétaliser la commune** : cartographier les zones à végétaliser et identifier des cheminements prioritaires, mettre en place du mobilier urbain adapté aux séniors, créer des jardinières partagées pour développer la culture de légumes de proximité, etc. ;
- **développer les mobilités douces** : identifier les nouvelles voies à aménager, sensibiliser et former les habitants notamment les séniors via des cours de vélos avec les associations de « vélo école », développer les lignes de covoiturage en identifiant les points d'intérêt de la commune ;
- **renforcer la consommation durable et raisonnée ainsi que l'échange de services intergénérationnels** : redynamiser le SEL, créer un Repair café⁶⁶, etc. ;
- **proposer une offre de logements adaptés aux séniors** : lancer un projet d'habitat inclusif, créer des nouveaux logements sociaux adaptés aux séniors et intégrer les enjeux climatiques dans la conception des logements, informer les séniors sur les aides existantes relatives à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, etc. ;
- **assurer l'information et l'accès aux droits de tous** : créer un poste de médiateur numérique, développer des formations à la cybersécurité, s'abonner à l'application « PanneauPocket »⁶⁷ ;
- **favoriser la vie locale et les liens intergénérationnels** : désigner des « élus référents de quartier »⁶⁸ au sein de la municipalité, relancer les animations de quartiers (ex. fêtes des voisins) en veillant à l'inclusion des séniors, accompagner les séniors dans leur investissement associatif (faire connaître les associations locales, éditer un annuaire des associations, etc.), et favoriser leur formation ainsi que l'interconnaissance entre bénévoles, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les enseignements de cette Fabrique Prospective seront présentés de manière plus détaillée dans la publication à paraître cet été dans la collection Comprendre de l'ANCT, qui donnera la parole aux élus des PVD et aux partenaires nationaux engagés dans la démarche : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/les-fabriques-prospectives-accompagner-les-territoires-dans-les-transitions-211#scrollNav-3>

Notes

⁶⁶ Les *Repair cafés* sont des ateliers organisés pour apprendre à réparer ensemble nos objets défectueux.

⁶⁷ PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

⁶⁸ Le rôle de cet élu reste à définir. Les membres du groupe de travail local de la Fabrique Prospective ont fait quelques suggestions de missions : faire remonter les besoins des habitants et faire le lien habitants/mairie, organiser des réunions sur de grandes thématiques d'actualité pour la Mairie afin d'en faire des relais d'information, etc.

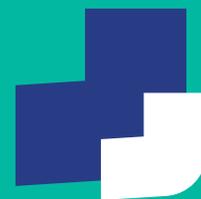
COMPRENDRE

Les communes du programme Petites villes de demain (PVD), porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) sont particulièrement concernées par le vieillissement de la population et le phénomène de gérontocroissance. En effet, les personnes âgées de plus de 75 ans y représentent 12,6 % de la population contre 9 % dans la France entière (Insee Recensement de la population 2019). Au regard de ces constats, l'ANCT a lancé fin 2021, avec la Banque des territoires, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), l'Association des petites villes de France (APVF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Intercommunalités de France, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), et l'Université de Lorraine la Fabrique Prospective (FP) « Dans un monde en transition être sénior demain dans une petite ville ».

Pendant un an, cette FP, cofinancée par l'ANCT, la Banque des territoires et la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux de 8 communes engagées dans le programme Petites villes de demain (PVD): Jonzac (Charente-Maritime); La Côte-Saint-André (Isère); Lalbenque (Lot); Granville (Manche); Stenay (Meuse); Joigny (Yonne); Morne-à-l'Eau (Guadeloupe) et Sainte-Marie (Martinique). L'objectif de cette FP était d'accompagner ces 8 petites villes dans l'identification des besoins des personnes qui seront âgées en 2040 et dans la co-construction de solutions pour y répondre, au regard des grandes mutations: transition numérique, transition économique, changement climatique et évolution des modes de vie.

DANS UN MONDE EN TRANSITION, ÊTRE SÉNIOR DEMAIN DANS UNE PETITE VILLE

Résultats de la Fabrique Prospective



En partenariat avec

